

Mont-Laurier, le 28 mars 2018

Aux organismes et individus intéressés par les plans d'aménagement forestier intégré opérationnels (PAFI-O)

Madame,
Monsieur,

La loi sur l'aménagement durable du territoire forestier prévoit que les plans d'aménagement forestier intégré planifiés par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) sont présentés lors d'une consultation publique. Cette consultation est coordonnée par la MRC d'Antoine-Labelle, l'organisme responsable des tables locales de gestion intégrée des ressources et territoire (tables de GIRT).


Les MRC d'Argenteuil, des Pays-d'en-Haut et des Laurentides ont désigné la MRC d'Antoine-Labelle à titre de responsable dans la région des Laurentides.

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) planifie l'exécution de certains travaux de foresterie sur une terre publique située dans votre secteur d'activités. Cette consultation débute le 03 avril et se termine le 27 avril 2018.

L'avis public annexé à cet envoi vous indique les coordonnées du site internet du MFFP où apparaissent les documents cartographiques. Vous y trouverez également les coordonnées des bureaux de la MRC d'Antoine-Labelle et du MFFP où les documents peuvent être consultés en personne.

Vous pouvez également consulter le site de la MRC d'Antoine-Labelle au : <http://www.mrc-antoine-labelle.qc.ca/consultation-en-cours>

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour tout renseignement additionnel.



Jacques Supper
Directeur, service de gestion intégrée des ressources naturelles